

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2022-2023 DE L'UFR MATHÉMATIQUES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR Mathématiques :

- Annexe au règlement des études
- Licence Mathématiques
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS
- Master Mathématiques
- Master Mathématiques appliquées, statistique

Membres en exercice : 43
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-13-16

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	30 minutes
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné
	Sigma Clermont	non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques	non			non			non		
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie									
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABJ	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	1 ABI ou ABJ à l'UE
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	
	École de l'OPGC	oui	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	oui	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné	
	Sigma Clermont	non concerné	

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Licence Mathématiques + LAS 3

Parcours 1 : Mathématiques et LAS 3
Parcours 2 : Pluridisciplinaire Sciences

Conseil de Gestion : 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Jérôme Chabert**, jerome.Chabert@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Mathématiques	Jérôme Chabert	jerome.Chabert@uca.fr
Double licence	Jean Orloff	jean.Orloff@uca.fr
LAS 2	Frédéric Bayart	frederic.bayart@uca.fr
Pluridisciplinaire	Boris FUMANAL	aurelie.Gousset@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés
<p>Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.</p> <p>Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.</p>
<p>Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.</p>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous les parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 3 - Tous les parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

En cas d'absence justifiée à une épreuve :

- si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,
- si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

- Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.
- L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.

Remarque Parcours double licence (N2 et N3)

Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences. Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30.

NIVEAU 2 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 ou 57 selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Choix Mineure : 1 parmi 3	9												
		Mineure Maths en découverte (MM)	9												
		EC 1 : Autoformation en logique		0.33	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Approfondissement		0.66	EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	30'	1	O	30'
		Champs classique (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme 1 (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1 (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Système d'information et base de données (MI)	3		EvC	100	3	E+E+ projet	1h+1h30+ async	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes discrètes et logique MASS (MI)	6												
		EC : Méthodes discrètes		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC : Logique		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													

4	A'	Anglais	3		EvC	100	2	TP + O	20'	2	TP+O	20'	2	TP+O	20'
		PPP	3		EvC	100	≥ 2			2	M+O	10'	1	O	10'
		Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	≥ 2 1	E+TP E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	R + O	10'	2	R + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E + O	45'+15'	2	E + O	45'+15'
			39												
		Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Electromagnétisme 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30

4	Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Thermodynamique 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 12 : Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 13 : Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 14 : Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 15 : Anglais	3		EvC	100	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	2	O + A	10'
	36													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Anglais	3		EvC	100	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'	
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Analyse dans R ⁿ	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Choix pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3													
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2			1	O	15'	1	O	15'	
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'	
		30														
		Anglais	3		EvC	100	2	O	10'+10'	2	O	10'+10'	2	O	10'+10'	
		UE libre	3		<i>Selon l'UE choisie</i>											
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Choix combinaison : C1 (Ens) ou C2 (Rech)	12													

6	A'	Compléments d'analyse et de géométrie (C1)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Géométrie affine (C1)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Analyse complexe (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Choix UE : 1 parmi 2	6													
		Topologie et espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30	
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP		1	E	1h30	1	E	1h30	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Anglais	3		EvC		≥ 2	-	-	2	E + O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'
		UE 3 : Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5 : Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			36												
		Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30

6	A'	Physique statistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique quantique atomistique	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 9b : Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 10b : Anneaux et applications (M)	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 10b' : Topologie des espaces vectoriels normés (M)	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 : Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + R	-	2	O + R	10'	2	O + R	10'
			39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

NIVEAU 3 - Parcours Pluridisciplinaire

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		EvC	100	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'
		Pré-pro enseignement	3		EVT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mathématiques pluridisciplinaires 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Sciences expérimentales 1	6												
		EC 1 : Géologie		0.4	EVT	0	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Physique		0.6	EvC EVT	-	1 1	TP O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
		Français pluridisciplinaire 1	3		EVT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													
		Anglais	3		EvC	100	2	O	10'+10'	2	O	10'+10'	2	O	10'+10'
		UE libre	3		<i>Selon l'UE choisie</i>										
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Géométrie affine	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30

6	B	Mathématiques pluridisciplinaires 2	3		EvC	100	≥ 2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		Français pluridisciplinaire 2	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Sciences expérimentales 2	6												
		EC 1 : Chimie		0.4	EvC EvT	50 50	2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'
		EC 2 : Biologie		0.6	EvC EvT	50 50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	- 45'	1	E	45'
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : LANSAD	x												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		48												
	UE LANSAD	x												
	LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	LANSAD Anglais STAPS													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP, y compris sur les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en LAS ou LAS-R, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAS-Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) sur l'ensemble des UE, au cours d'un même semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé.

UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral

Les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral se validant par l'assiduité, tout manquement (absence injustifiée) conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

UFR Mathématiques

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Parcours 1 : Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales
Parcours 2 : Pluridisciplinaire Sciences

Conseil de Gestion : 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Erwan Saint Loubert, Erwan.SAINT-LOUBERT@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
MAAS	Erwan SAINT LOUBERT BIE	Erwan.SAINT-LOUBERT-BIE@uca.fr
Pluridisciplinaire	Boris FUMANAL	boris.fumanal@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3 parcours MASS : UE Pré-professionnalisation : Stage en entreprise du S5	3 jours	Pendant les vacances de la Toussaint ou de fin d'année
N3, UE libre "Stage de Professionnalisation" du S6	70h	Pendant le S6

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : **Erwan Saint Loubert Bié**

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 3 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

NIVEAU 2 - Parcours unique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 ou 57 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
		Economie, Comptabilité	9												
		EC 1 : Macro, micro-économie		0.5	EvC	100	2	E+M	-	1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Comptabilité de gestion		0.5	EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes pratiques d'analyse 1	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Systèmes d'Information et bases de données	3		EvC	100	3	E+E+projet	1h+1h30 + async	1	E	1h30	1	E	1h30
		Choix mineure : 1 parmi 2 (MMD ou MI)	9												
		Algèbre linéaire (MMD)	6		EvC EvT	50	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Programmation Python pour les mathématiques (MMD)	3		EvC EvT	40 60	≥ 2 1	TP+A TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Application en ingénierie et programmation numérique (MI)	3		EvC	100	3	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
Méthodes discrètes et logique MASS (MI)	6														

		EC : Méthodes discrètes		0.5	EvT	0	1	E	1h30	-	-	-	1	E	1h30
		EC : Logique		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												
4	A'	Anglais	3		EvC	100	2	O	10+10'	2	O	10+10'	2	O	10+10'
		PPP	3		EvC	100	≥ 2	-	-	2	M+O	10'	1	O	10'
		Comptabilité approfondie	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h
		Mathématiques financières	3		EvC	100	≥ 2	E ou A	-	1	E	1h	1	E	1h
		Méthodes pratiques d'analyse 2	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	≥ 2 1	E+TP E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Technologie du Web côté client	3		EvC	100	≥ 2	E+TP+A		1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées. Concernant les TP, un dossier de recherche ou une épreuve écrite s'y substituera ou encore la note sera neutralisée.

NIVEAU 3 - Parcours Mathématiques appliquées aux sciences sociales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 57 et 60 crédits selon l'option choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
5	A	Anglais	3		EvC	100	2	O+E	5'+1h	1	E	1h	1	E	1h	
		Compléments mathématiques et probabilités avancées	9		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	3	1	E	3h	
		Communication internationale	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Modélisation des phénomènes économiques	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Langage XML	3		EvC	100	2	TP+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Econométrie	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3													
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2	A+O	-	1	O	15'	1	O	15'	
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30	-	-	-	1	E	1h30	
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O	-	1	O	15'	1	O	15'	
		30														

6	A'	Anglais	3		EvC	100	2	O+E	5'+1h	1	E	1h	1	E	1h	
		UE libre	3		<i>Selon l'UE choisie</i>											
		Marchés financiers	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Modélisation économique approfondie	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Marketing analytique	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Méthodes statistiques	3		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Finance de l'entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h	
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées. Concernant les TP, un dossier de recherche ou une épreuve écrite s'y substituera ou encore la note sera neutralisée.

NIVEAU 3 - Parcours Pluridisciplinaire Sciences

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : au moins 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		EvC	100	2	O+E	5'+1h	1	E	1h	1	E	1h
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30	-	-	-	1	E	1h30
		Compléments mathématiques et probabilités avancées	9		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	3h	1	E	3h
		Communication internationale	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h	1	E	1h
		Mathématiques pluridisciplinaires 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Sciences expérimentales pluridisciplinaires 1	6												
		EC 1 : Géologie		0.4	EvT	0	1	E	1h	-	-	-	1	E	1h
		EC 2 : Physique		0.6	EvC EvT	30	1 1	TP O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
		Français pluridisciplinaire 1	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		30													

6	A'	Anglais	3		EvC	100	2	O+E	5'+1h	1	E	1h	1	E	1h	
		UE libre	3		<i>Selon l'UE choisie</i>											
		Marchés financiers	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Méthodes statistiques	3		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Mathématiques pluridisciplinaires 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Français pluridisciplinaire 2	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 16 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 2	6													
		EC1 : Chimie		0.4	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'	
		EC2 : Biologie		0.6	EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	45'	1	E	45'	
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées. Concernant les TP, un dossier de recherche ou une épreuve écrite s'y substituera ou encore la note sera neutralisée.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : LANSAD	x												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		48												
	UE LANSAD	x												
	LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	LANSAD Anglais STAPS													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Master Mathématiques

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Hacène Djellout

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master Mathématiques	Hacène Djellout	Hacene.Djellout@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugière : Dominique.Brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	- En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage optionnel en M1 dans le milieu scolaire	deux fois une semaine	Avril-Mai
Stage en M2	4 à 5 mois	Février /Juillet

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Hacène Djellout

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Master 2 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage	18	A	B'
B'	UE Stage	12		A et A'

L'UE stage de M2 (S4 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE

MASTER 1 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		Intégration, probabilités et analyse de Fourier	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Topologie	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Équations différentielles	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Choix UE : 1 parmi 2	9												
		Algèbre 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Méthodes aléatoires et déterministes I	9												
		EC : Algorithmes stochastiques			EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC : Logiciels de programmation et traitement de données			EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC : Méthodes Numériques pour EDP 1			EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
			30												
		Analyse fonctionnelle	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Calcul différentiel	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Compléments de probabilités	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h

2	A'	TER	6		EvC	100	≥ 2	-	-	2	M+S	30'	2	M+S	30'	
		Choix "option 1" : 1 parmi 2	6													
		Théorie des corps et algèbre bilinéaire	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Méthodes aléatoires et déterministes II	6													
		EC : Recherche opérationnelle		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC : Méthodes Numériques pour EDP 2		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Choix "option 2" : 1 parmi 2	3													
		Découverte des métiers de l'enseignement	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h	1	E	1h	
		Initiation à la recherche	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'	
				30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S1 ne seront en aucun cas prises en comptes dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire nous conserverons les mêmes MCCC.

MASTER 2 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		Choix "option 1" : 3 parmi 5	18												
		Analyse mathématique des EDP	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Compléments d'analyse	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Algèbre 2	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Analyse Numérique	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Mathématiques appliquées	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Choix "option 2" : 1 parmi 2	9												
		Préparation agrégation 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Cours introductif à la recherche 1	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		30													
4	A'	Choix combinaison : 1 parmi 2	18												
		Préparation agrégation 2 (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Préparation oral de l'agrégation (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours introductif à la recherche 2 (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'

	Cours de lecture (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
B'	Stage	12		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S3 ne seront en aucun cas prises en comptes dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire nous conserverons les mêmes MCCC.

MASTER 2 Mathématiques (double cursus Polytech et ISIMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	Cours introductif à la recherche 1	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Analyse mathématique des EDP	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Analyse Numérique	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2H	1	E	2h
		Mathématiques appliquées	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2H	1	E	2h
				27											
4	A'	Cours introductif à la recherche 2	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours de lecture	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
	B'	Stage	12		EvT	0	2	M+S	45'	2	M+S	45'	2	M+S	45'
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les étudiants en double cursus sont dispensés de l'enseignement de l'Anglais du S3

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S3 ne seront en aucun cas prises en compte dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire nous conserverons les mêmes MCCC.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.			EvC											
	M1 Chimie			EvC											
	M1 EUPI			EvC											
	M2 Ing. Nucléaire			EvC											
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Master Mathématiques appliquées, Statistiques

Parcours : STD (Statistique et Traitement des Données)

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Nourddine Azzaoui**, nourddine.Azzaoui@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
STD (Statistique et Traitement des Données)	Nourddine Azzaoui	nourddine.Azzaoui@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugière : dominique.Brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	- En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage en M1	3 à 5 mois	Avril /Aout
Stage en M2	5 à 6 mois	Mars /Septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Une réduction, d'un mois, de la durée minimale du stage peut être accordée de manière dérogatoire.

Référent stage pour la formation : Nourddine Azzaoui

MODALITÉS DE COMPENSATION

Dans chacune des deux années, l'UE stage est non compensable et ne compensent pas les autres UE

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S2 sauf l'UE Stage	21	A	B'
B'	UE Stage	9		A et A'

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage en entreprise	12	A	B'
B'	UE Stage en entreprise	18		A et A'

MASTER 1 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2				1	E	2h	1	O	20'
		Calcul des probabilités	3		EvC	100	≥ 2				≥ 1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques, estimations et tests	6													
		EC1 : Statistiques , estimations		0.5	EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Statistiques, tests		0.5	EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E	1h
		Algorithmes stochastiques	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h30	1	E	1h30
		Logiciels de data-science	6													
		EC 1 : Logiciels de statistiques SAS et VBA		0.5	EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC 2 : Logiciels R et Python		0.5	EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Introduction à l'analyse des données	3		EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Communication	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E ou O	1h/20'
		Bases de données	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h30	1	E	1h30
			30													

2	A'	Régression et Modélisation	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Recherche opérationnelle	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
		Gestion Financière Marketing	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Projets Transverses	3		EvC	100	≥ 2			2	M+S	20'	1	S	20'
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Entrepôt de données	3		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	B	Stage	9		EvT	0	2	M+S	45'	2	M+S	45'	2	M+S	45'
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation term E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Anglais	3		CC	100	≥ 2	-		1	E	2h	1	O	20'
		Complément d'analyse de données avancées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	TP	1h30
		Méthodes de prévision de données temporelles	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Machine learning et data-mining	6												
		EC1 : Datamining		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		EC2 : Introduction au deep learning		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		Projets entreprises	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	1h30	1	S	1h30
		Statistiques bayésiennes et analyse de survie	6												
		EC1 : Statistiques bayésiennes		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
		EC2 : Analyse de survie		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
		Introduction à l'intelligence artificielle *	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		30													
4	A'	Logiciels avancés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Insertion professionnelle	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	20'	1	S	20'

+		Calculs et modélisations stochastiques appliquées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Stage en entreprise	18		EvT	100	2	M+S	45'	2	M+S	45'	2	M+S	45'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre
En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

* UE d'initiation à la recherche.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.			EvC											
	M1 Chimie			EvC											
	M1 EUPI			EvC											
	M2 Ing. Nucléaire			EvC											
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC